



AVRIL
2022

TOUTE L'ACTUALITÉ **SNB/CFE-CGC**
BRED

FLASH' SNB



MEDECINE DU TRAVAIL

Vos représentants :

Sylvie COULON

Présidente
Déléguée Syndicale
Centrale
Élue CSE
06 28 49 24 81

Patrick BREHAUT

Vice-Président
Délégué Syndical
Élu CSE
Élu CSSCT
06 86 34 43 53

David IBORRA

Délégué Syndical
Membre de la commission
loisirs
06 12 12 40 96

Laurent GERME

Délégué Syndical
Responsable Syndical
Membre de la commission
Loisirs
06 80 84 12 67

Antoine BERGE

Élu suppléant CSE

**Denise PETITHORY-
SERVAL**

Élue suppléante CSE

Les salariés des 2 régions de Normandie et des 2 régions de Seine & Marne dépendent depuis mars 2022 de la médecine du travail de la BRED.

A ce titre ils sont amenés à se rendre sur les sites prévus à cet effet de :

ROUEN

CAEN (peut-être bientôt LE HAVRE)

ROISSY EN BRIE

MELUN SAINT AMBROISE

Les élus et représentants syndicaux SNB CFE-CGC rappellent aux salariés qu'ils ont droit aux **indemnités kilométriques** pour couvrir les frais de déplacement déduction faite du nombre de kilomètres domicile/travail effectués habituellement.



www.snb-bred.fr



Pour adhérer, vous pouvez nous envoyer vos coordonnées à snb.bredmetro@gmail.com ou par retour du coupon ci-dessous au **PEO 8218L**

Nom :

Prénom :

Téléphone Perso :

Mail Perso :



FLASH' SNB

TOUTE L'ACTUALITÉ SNB/CFE-CGC



SYNDICAT NATIONAL DE LA BANQUE ET DU CRÉDIT

Le réseau social de la Banque et des Établissements Financiers

Bulletin d'Adhésion

#BRED

MERCI DE RETOURNER VOTRE BULLETIN D'ADHÉSION AU SNB/CFE-CGC - BRED BP - SERVICE DSOIC - 10 QUAI DE LA RAPÉE - 75012 PARIS

CIVILITÉ MME MR

NOM _____

NOM DE NAISSANCE _____

PRÉNOM _____

DATE DE NAISSANCE _____

ADRESSE PERSO. _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TÉL. PERSO. _____ MOBILE PERSO. _____

EMAIL PERSO. _____

ENTREPRISE _____

POSTE ACTUEL _____

CLASSIFICATION ACTUELLE _____

ADRESSE PRO. _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TÉL. PRO. _____ MOBILE PRO. _____

EMAIL PRO. _____

J'AUTORISE LE SNB/CFE-CGC À COMMUNIQUER VIA :
 MON MAIL PERSONNEL MON MAIL PROFESSIONNEL
 MON TÉLÉPHONE PERSONNEL MON TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL

Les données collectées vont servir à la réalisation de nos activités syndicales y compris administratives. La base légale de leur traitement est l'intérêt légitime, car elles nous permettant de mettre en œuvre nos activités syndicales au service de nos adhérents, mais aussi de favoriser des salariés conformément à la notion de représentativité syndicale. Le recueil de ces données est obligatoire, notamment en ce qu'elles nous permettent d'animer notre réseau syndical sans quoi il nous serait impossible de mener à bien notre activité et de procéder à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatisé, éventuellement à l'aide d'un sous-traitant moyennant les garanties appropriées, et ne sont pas commercialisées. Nous les conservons en base active tout au long de l'adhésion, puis pendant deux ans à compter de la perte de qualité d'adhérent. Intervient ensuite leur archivage intermédiaire pour une durée de trois ans. Elles sont alors détruites. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et à la limitation du traitement en nous écrivant : par voie postale : SNB/CFE-CGC - 2, rue Scandicci - 93691 Pantin Cedex - par mail : contact@snb-services.org. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. En adhérent, j'accepte que mes données personnelles et syndicales soient communiquées aux structures d'affiliation CFE-CGC afin de permettre la réalisation de nos activités syndicales et d'administration internes.

MONTANT DE LA COTISATION 2022

Merci d'entourer votre classification.

Selon classification	Prix Annuel	Prix semestriel	Prix trimestriel	Prix mensuel*
Niveau A et B	67 €	33,50 €	16,75 €	soit 1,90 €
Niveau C et D	101 €	50,50 €	25,25 €	soit 2,86 €
Niveau E et F	106 €	53,00 €	26,70 €	soit 3,00 €
Niveau G	127 €	63,50 €	31,75 €	soit 3,60 €
Niveau H	163 €	81,50 €	40,75 €	soit 4,62 €
Niveau I	187 €	93,50 €	46,75 €	soit 5,30 €
Niveau J	215 €	107,50 €	53,75 €	soit 6,09 €
Niveau K	233 €	116,50 €	58,25 €	soit 6,60 €
Niveau L	276 €	138,00 €	69,00 €	soit 7,82 €

REMARQUE : TOUT TRIMESTRE ENTAMÉ RESTE DÙ

* Prix mensuel du montant de la cotisation après crédit d'impôt égal à 66%

J'ADHÈRE PAR LA PRÉSENTE AU SNB/CFE-CGC :

DATE : _____ SIGNATURE : _____

Retraité, vous bénéficiez d'une réduction de 50% sur votre cotisation annuelle.

Vous bénéficiez de 66% de crédit d'impôt sur le montant annuel de votre cotisation dans la limite de 1% des salaires et pensions nets.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA (joindre impérativement un RIB avec IBAN)

TRIMESTRIEL SEMESTRIEL ANNUEL

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier au créancier dans un délai de 30 jours minimum avant la date de prélèvement, tout trimestre entamé restant dû.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SNB/CFE-CGC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNB/CFE-CGC. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

RÉFÉRENCE UNIQUE DU MANDAT : PRELEVEMENT SNB

CRÉANCIER

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA (ICS)

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

Syndicat National de la Banque et du crédit - S.N.B.
2, rue Scandicci - 93691 PANTIN Cedex
FRANCE
01 48 10 10 50

DÉBITEUR

NOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR

ADRESSE (N° ET RUE) : _____

CP : VILLE : _____

PAYS : _____

COMPTE À DÉBITER

N° DE COMPTE IBAN

CODE BIC

DATE : _____

SIGNATURE : _____

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectifications tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



[NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE]